



Convocation Assemblée Générale 2018 de Dijon-Plongée

vendredi 12 janvier 2018, par [Jean, Sébastien M.](#)

L'Assemblée Générale ordinaire de DIJON PLONGEE

aura lieu

le vendredi 26 janvier 2018 à 19 heures 30

au palais des sports Jean Michel Geoffroy ,

17 rue Léon Mauris 21000 Dijon

dans la salle du foyer bar au 1^{er} étage.

L'entrée pour accéder à la salle sera l'entrée Ouest.

Pour vous garer utiliser le parking entre le parc des expositions et le parlais.

L'Assemblée Générale est l'occasion de participer à la gestion de votre Club et d'exercer votre pouvoir décisionnel.

Aussi, nous vous demandons de participer directement à l'Assemblée Générale, ou en cas d'empêchement de vous faire représenter grâce à la procuration

[Voir les documents officiels ci-dessous.](#)

Si le quorum de 25% des adhérents n'est pas atteint le 26/01/18 une Assemblée Générale sera convoquée dans la quinzaine suivante, ayant pouvoir de décision quel que soit le nombre de membres présents.

Durant cette Assemblée Générale, vous aurez à élire une partie des membres du Comité Directeur de Dijon Plongée

Sont arrivés à renouvellement et se représentent :

[Voir les documents officiels ci-dessous](#)

Durant cette Assemblée Générale, vous aurez aussi à vous prononcer sur les résolutions suivantes :

- Résolution 1 : Approbation du rapport moral du Président pour l'exercice 2017
- Résolution 2 : Approbation du rapport du trésorier et quitus des comptes de l'exercice 2017

A la **fin de l'assemblée générale**, un apéritif sera offert à tous les participants au club, dans nos murs. Apportez vos écocup !

Vous trouverez ci-dessous les documents officiels.

Le comité directeur